

Chimie



UNIFIEE

Fédé Unie Chimie

CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle série - N° 25

NOVEMBRE-DECEMBRE 1975



Il faut agir...

Qui oserait soutenir le contraire ?

- Face à la montée du chômage total et partiel
- Face à la montée des prix qui ne ralentit pas
- Face au pouvoir d'achat qui stagne
- Face aux conditions de travail qui se dégradent
- Face à la sécurité qui est oubliée

OUI, IL FAUT AGIR

Déjà de nombreux travailleurs de nos branches l'ont compris, eux qui depuis plusieurs semaines ont mené ou mènent encore des actions puissantes souvent longues et toujours originales (pages 2 et 3).

Ils ont surtout compris ces travailleurs que rien n'est inéluctable. En 1975 le chantage à l'emploi a fait long feu. Il faut en finir avec cette crise dont personne ne veut se déclarer responsable.

Les responsables nous les connaissons bien.

La recherche du plus gros profit est incompatible avec le plein emploi, mais le plein emploi n'est pas incompatible avec une société d'où le profit serait banni.

OUI, IL FAUT AGIR

C'est parce qu'elles en arrivent à cette même conclusion que les deux fédérations CGT et CFDT, tenant compte de ce qui s'est déjà passé dans nos industries ont pensé qu'une coordination devenait nécessaire et utile.

C'est dans ce sens qu'elles appellent l'ensemble des travailleurs à agir.

Pour cela deux temps forts :

► Le 20 NOVEMBRE

dans toutes les entreprises, dans chaque bureau, dans chaque service, dans chaque atelier, dans chaque laboratoire, les travailleurs avec leurs organisations syndicales font le point sur la situation, discutent des revendications, élaborent des moyens d'action susceptibles de faire aboutir ces dernières.

Pour la CFDT, le 20 Novembre : une grande journée d'information et de sensibilisation sur tout ce qu'implique une politique active de l'emploi (pages 4 et 5).

► Le 26 NOVEMBRE

dans toutes les entreprises, l'action, des débrayages massifs, montreront la volonté des travailleurs de faire aboutir les revendications qu'ils auront déterminées ensemble la semaine précédente.

Des manifestations montreront cette volonté à l'extérieur de l'entreprise.

Oui... il faut agir

Pleins feux sur l'action

20 Novembre :

Discussion - Débats dans l'entreprise

26 Novembre :

Grèves - Débrayages - Manifestations

L'action se développe dans les entreprises. Les conflits rappelés dans ces deux pages du journal n'épuisent pas la liste, d'autant qu'il aurait fallu citer les nombreuses entreprises dans lesquelles les travailleurs ont répondu, le 23 septembre, à l'appel des confédérations C.F.D.T. - C.G.T. Bien sûr, ces actions sont différentes quant à leur durée, à leur degré de généralisation. Actions dans les établissements, voire les ateliers mais aussi actions généralisées au niveau d'un trust, d'un groupe. La journée d'action RHONE-POULENC du 16 octobre en est une illustration.

UN OBJECTIF COMMUN : L'EMPLOI

Par contre, les objectifs poursuivis dans ces différentes luttes sont souvent identiques. L'EMPLOI est celui qui revient le plus souvent, même si l'offensive est menée sur l'un ou l'autre des aspects : réduction de la durée du travail sans perte de salaires dans un cas, amélioration des conditions de travail dans un autre, ou encore refus du chômage partiel, refus d'une restructuration annonciatrice de licenciements.

Autres éléments communs à beaucoup de conflits, le refus patronal de négocier et la volonté répressive tant du côté patronal que des pouvoirs publics. Le maintien de l'ordre capitaliste passe par un fort taux de chômage, la baisse du pouvoir d'achat et la répression.

Tout cela se déroule dans un climat de chantage à la crise. Tous les moyens d'information — radio, T.V., journaux — mais aussi la presse d'entreprise, sont utilisés pour faire pression sur les travailleurs et leur faire croire à une quelconque fatalité de la crise économique. Il s'agit d'une vaste entreprise de conditionnement idéologique qui vise à rendre sages les travailleurs afin que les entreprises et le gouvernement puissent en toute quiétude opérer les transformations économiques structurelles qui leur permettront de consolider le système capitaliste.

ENRACINER L'ACTION DANS L'ENTREPRISE

Heureusement, tout cela ne se passe pas aussi facilement que le voudrait le patronat. De plus en plus, les travailleurs refusent de se laisser tondre comme des moutons. Mais cette volonté de réagir, de s'opposer aux choix capitalistes, de proposer d'autres solutions, il faut la consolider, l'enraciner dans l'entreprise, l'amplifier.

La lutte pour l'EMPLOI doit prendre un caractère offensif, car s'il s'agit d'une question fondamentale, et il est clair que nous sommes maintenant entrés dans une longue période de sous emploi, donc d'un volant important de chômeurs.

Lutte pour l'EMPLOI pas seulement pour avoir un emploi, mais pour que l'emploi soit qualifié, bien rémunéré, que les conditions de travail soient améliorées. Lutte pour un emploi là où on vit, dans la région où on a ses racines, sa famille.

AMPLIFIER LES LUTTES

Nous n'aurons rien sans rien, il faut augmenter le rapport de forces. C'est pourquoi la F.U.C. - C.F.D.T. appelle en commun avec les Fédérations Chimie et Verre C.G.T. TOUS les travailleurs de la Chimie, de la Pharmacie, du Pétrole, du Caoutchouc et du Verre à répondre MASSIVEMENT et ACTIVEMENT aux deux initiatives qu'elles viennent de prendre pour faire :

- du 20 NOVEMBRE, UNE JOURNÉE D'INFORMATION avec assemblées et débats dans les entreprises.
- du 26 NOVEMBRE, UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION avec débrayages, grèves et manifestations.

ORLANE (Orléans) UNE VICTOIRE SIGNIFICATIVE

Dans cette entreprise de parfumerie contrôlée par le trust NORTON NORWISH, les 230 travailleurs de l'établissement d'Orléans, après 13 jours et 10 nuits de grève avec blocage des livraisons et expéditions, ont imposé leurs revendications à la direction américaine. Ils ont obtenu :

- une augmentation uniforme des salaires égale à 70 francs au 1^{er} octobre ;
- le 13^e mois intégral (salaire + primes) ;
- la prime d'ancienneté calculée sur le salaire réel ;
- la cinquième semaine de congés payés, et autres dispositions concernant l'amélioration des conditions de travail, l'indemnisation maladie.

Victoire significative quand on sait le refus de négocier de la direction de l'entreprise en début de conflit et quand on sait aussi l'intervention des forces de police qui ont chargé et matraqué le piquet de grève.

Cette volonté répressive de la direction et des pouvoirs publics s'est manifestée à nouveau alors que le travail avait repris. C'est ainsi que la direction versait une prime de 150 francs à tous ceux qui n'avaient pas fait grève. Les travailleurs réagissaient à nouveau et obtenaient après un arrêt de travail de deux jours (vendredi 31 octobre et lundi 3 novembre) :

- prime antigrève supprimée et versée aux grévistes (soit environ 380 F par personne) ;
- journées de vendredi et lundi payées intégralement.

RHONE-POULENC UNE JOURNÉE D'ACTION SANS PRÉCEDENT

Chez RHONE-POULENC, la bataille pour l'emploi continue et s'amplifie. Le 28 mai, d'importantes délégations de travailleurs en grève dans les différentes usines du groupe manifestaient devant le siège social de RHONE-POULENC. Une nouvelle fois, il était demandé à M. RENAUD GILLET d'ouvrir des négociations sur l'EMPLOI.

Le P.D.G. de RHONE-POULENC refuse la discussion et décide en septembre d'imposer le chômage partiel à tous les travailleurs du groupe et cela, nous l'avons déjà dit, au mépris des lois et des accords signés.

La lutte s'organise dans les différents établissements. A ROUEN, à NAPHTACHIMIE, à BELLE ETOILE, les travailleurs s'opposent vigoureusement à la décision de la direction : non au chômage partiel.

Deux sur l'action



Pleins feux sur l'ac

A l'initiative de la C.F.D.T., C.G.T., C.G.C., F.O. et C.F.T.C., l'action est coordonnée et généralisée à tous les travailleurs du groupe.

La journée d'action du 16 octobre est un succès, elle est marquée par des grèves, des débrayages dans la quasi-totalité des établissements. Ces arrêts sont suivis par la plus grande majorité des travailleurs quelle que soit leur catégorie (cadres, employés, techniciens et ouvriers), quel que soit leur lieu de travail (les sièges sociaux, les centres de recherches, les usines sont dans le coup).

A LYON et à PARIS, deux puissantes manifestations réunissent plusieurs milliers de travailleurs.

Comme on dit dans notre jargon syndical : ça a marché !... Le 28 mai

c'était déjà pas mal, mais le 16 octobre est encore mieux.

Seulement, tout cela est le fruit d'un effort constant, d'une longue préparation, le résultat des actions menées localement, de l'information des organisations syndicales. En un mot, grâce à l'action syndicale, plus nombreux sont les travailleurs qui ont pris conscience de la nécessité de l'action ; c'est le contraire d'une action presse-bouton.

Mais rien n'est gagné, la lutte doit continuer, s'amplifier et se durcir encore. La C.F.D.T. a été largement partie prenante de ces actions, tant au niveau des initiatives qu'au niveau de la réalisation. Elle continuera à assurer toute sa responsabilité afin d'obliger le premier trust chimique de France à répondre aux revendications des travailleurs.

SOVIREL : ACTION UNIE CONTRE UN GEANT MULTINATIONAL

La société SOVIREL — entreprise verrière — emploie 4 500 salariés dans ses usines de BAGNEAUX-sur-LOING, d'ANICHE et de CHATEAUROUX. L'établissement le plus important est celui de BAGNEAUX qui regroupe 3 500 travailleurs.

En 1955, la société SOVIREL naît d'un regroupement de trois verreries, elle est contrôlée alors par SAINT-GOBAIN, B.S.N. et la CORNING GLASS WORKS.

Cette dernière — trust multinational américain — fera passer sa participation de 32 % en 1955 à 98 % en 1973. C'est dire que maintenant l'avenir des travailleurs de SOVIREL dépend des décisions prises dans les bureaux du siège social américain...

Et la direction américaine a décidé de réorganiser, de dégraisser les effectifs comme on dit. Bien entendu, la raison invoquée par les patrons est la crise ; elle a décidément bon dos.

Début septembre, la direction annonce en C.C.E. sa décision de licencier 181 mensuels (cadres, agents de maîtrise, employés) et de recourir à de nouvelles mesures de chômage partiel.

La riposte syndicale est immédiate.

Chacun voit clairement derrière cette première décision l'annonce de mesures plus graves. La CORNING GLASS est plus soucieuse d'implanter de nouvelles usines au BRESIL ou en ASIE, pays dans lesquels la main-d'œuvre est meilleure marché, que de sauvegarder l'emploi dans les usines françaises : rentabilité et profits capitalistes d'abord.

La C.F.D.T. mettra tout en œuvre pour que la riposte soit unie et l'action sera décidée avec les travailleurs, par la C.F.D.T., C.G.T. et C.G.C.

Depuis le 18 septembre, les actions se multiplient, les initiatives sont diversifiées afin de développer une mobilisation de masse et de populariser le conflit à l'extérieur de l'entreprise : — débrayages, grèves avec occupatio, meeting, etc. ; — manifestation sur l'autoroute A 7, sur la voie ferrée PARIS-NEVERS ; — démarches auprès des pouvoirs publics, conférence de presse, etc.

L'entreprise qui essaie d'utiliser la voie juridique est déboutée et condamnée aux dépens.

CORNING GLASS c'est un géant multinational, il faut placer l'action à ce niveau. La F.U.C. intervient auprès de l'I.C.F. qui demande le soutien des syndicats et travailleurs américains et anglais, et essaie de mettre en place une structure de coordination internationale au niveau de la CORNING GLASS WORKS.

Tout mettre en œuvre pour faire échec au plan de restructuration du géant multinational.

EN BREF...

ST-GOBAIN INDUSTRIE

Journée d'action dans l'ensemble du trust le 17 octobre à l'appel de toutes les organisations, avec une manifestation au siège social à Paris. De mémoire de St-Gobain on n'avait jamais vu les ouvriers camper sur la pelouse ni prendre de bain de pied dans le bassin... Comme dans beaucoup de cas là aussi le chômage partiel ne se justifie pas.



Les pieds mouillés... la tête froide.

C.D.F. CHIMIE (Nord)

Plusieurs actions sont menées par les travailleurs postés pour l'amélioration des conditions de travail. La direction refuse la négociation et répond par des sanctions financières. Nouvelle action le 29 octobre (personnel de jour et de fabrication).

NAPHTACHIMIE (Lavéra)

L'action engagée courant septembre contre les mesures de chômage partiel devra prendre d'autres formes. Malgré les divergences importantes entre les organisations syndicales, la C.F.D.T. continue à penser et à agir en organisation responsable. NON à la polémique, OUI à l'action.

KLEBER (Nevers)

Le 8 octobre, grève suivie à 100 % par les ouvriers et à 65 % par les mensuels pour l'augmentation des salaires.

KLEBER (Troyes)

Grève du 25 septembre au 16 octobre chez les travailleurs du service « tracteur », qui obtiennent en partie satisfaction sur leurs revendications concernant les salaires et les conditions de travail.
(suite en page 6)

LA BATAILLE

DE L'EMPLOI

Des siècles et des siècles de civilisation, un formidable développement des sciences et des techniques, des connaissances sans cesse accrues, des lois et des règlements à n'en plus finir, tous plus sophistiqués les uns que les autres...

Et au milieu de tout cela des chômeurs par millions (plus de 1 200 000 rien que pour la France) c'est-à-dire des hommes et des femmes qui ne bénéficient ni du progrès technique, ni du développement des connaissances, ni de l'accroissement des richesses.

Des chômeurs partiels ou totaux qui sont les serfs des temps modernes, des êtres qui, en plein vingtième siècle, ne disposent que d'une force de travail de plus en plus difficile à monnayer, des hommes et des femmes qui se sentent diminués, amoindris humiliés. Car le chômage n'est pas seulement un état économique ou social, c'est aussi une blessure profonde qui provoque de graves traumatismes.

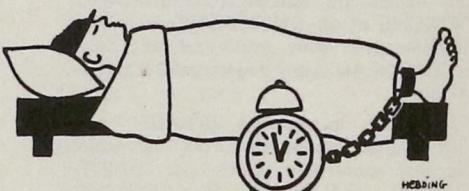
Pourquoi tout cela ? Tout simplement parce que le progrès et les lois ont été confisqués par quelques-uns, que ces quelques-uns tirent leurs priviléges de l'exploitation des autres, qu'ils s'approprient la science non pour servir l'homme mais pour l'asservir, qu'ils préfèrent utiliser des machines plutôt que de créer des emplois, que l'utilité de ce qu'ils produisent a moins d'importance que le profit qu'ils en tirent, qu'ils sont prêts à tout pour maintenir leur domination sur ceux qui créent les vraies richesses, que pour cela il leur faut ériger en règle l'insécurité.

Dans une société évoluée comme la nôtre, le chômage constitue un véritable scandale, une plaie avec laquelle il faut en finir. Comme il a fallu gagner hier la lutte contre l'esclavage, il faut aujourd'hui gagner la bataille de l'emploi.



La affirme ...

Agir pour
de meilleures
conditions
de travail



Agir pour
la diminution
du travail
posté

Agir pour
la formation
permanente

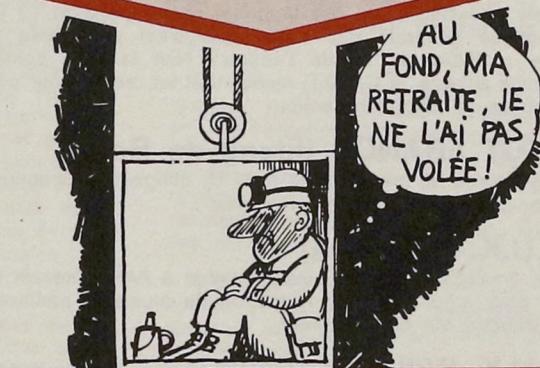


**c'est
agir pour**

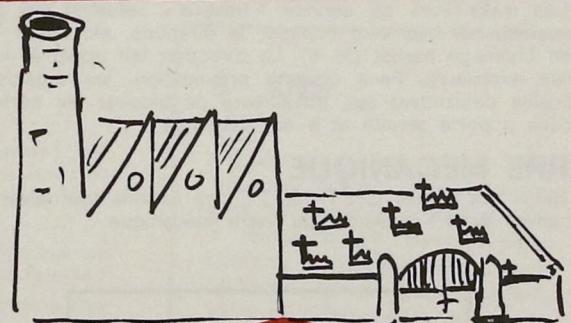
- PLUS D'EMPLOIS
- DES EMPLOIS
DE QUALITÉ



Agir pour
la retraite
et la durée
du travail



Agir pour
davantage
de sécurité
contre les
produits toxiques





Pleins feux

sur l'action

(suite de la page 3)

LABORATOIRE MONOT (Dijon)

Plusieurs débrayages à partir du 30 septembre, et l'occupation de l'usine le 24 octobre ont été nécessaires pour obtenir satisfaction :

- augmentation des salaires de 200 F à 40 F en fonction des coefficients ;
- 5^e semaine de congés payés sans suppression des congés supplémentaires.

La C.F.D.T. sort renforcée après cette action.

RHONE-POULENC (Chalampé)

L'action continue depuis le 16 octobre pour la suppression du chômage partiel et les salaires. L'usine a été occupée le 28 octobre. La direction organise les non grévistes — les jaunes — contre l'action. (1 200 travailleurs en grève sur 1580).

A.T.O. CHIMIE (Gonfreville)

Les travailleurs ont fait la grève active pendant 19 jours... L'assemblée générale des travailleurs s'est prononcée pour la reprise... Est-ce la fin de l'action ? Non la lutte continue. Et là, comme ailleurs, la C.F.D.T. mettra tout en œuvre pour continuer, développer et amplifier l'action.

CABOT FRANCE (Etang de Berre)

24 heures de grève suivie à 90 % obligent la direction à embaucher du personnel supplémentaire.

P.C.U.K. (Watrellos)

Le 2 octobre, grève et manifestation à PARIS devant le siège social pour s'opposer à la fermeture de plusieurs ateliers et aux licenciements qui en découlent.

P.C.U.K. (Villers-St-Paul)

Les travailleurs du service « travaux » refusent les heures supplémentaires que veut imposer la direction, alors que l'usine est en chômage partiel (36 h). La direction fait appel à une entreprise extérieure. Face à cette provocation, les organisations syndicales demandent aux travailleurs de bloquer les portes. La direction a porté plainte et a été déboutée.

VERRE MECANIQUE

Suite aux appels CFDT-CGT... des actions très diversifiées se mènent dans l'ensemble du verre mécanique...



VENEZ EN AIDE A CE TRAVAILLEUR



Ce travailleur a été surpris par notre destinataire sur le chantier de la Rue Cadet où doit s'élever le nouvel immeuble de la CFDT.

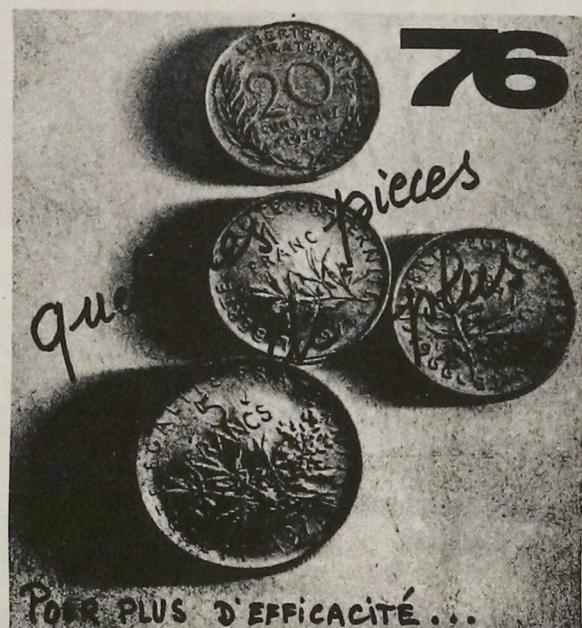
Comme vous pouvez en juger, il n'est pas spécialement en bonne posture.

Cela vient du fait qu'il n'y a pas encore suffisamment de briques pour construire la maison de notre organisation.

Peut-être as-tu déjà fait le nécessaire auprès des militants de la Fédération pour acheter ces briques indispensables, mais peut-être aussi peux-tu toi-même en proposer aux camarades de travail qui t'entourent.

Chaque brique vendue c'est de l'argent en moins à emprunter et donc des intérêts en moins à payer. Une bonne solution pour que les cotisations augmentent moins rapidement.

cotisation



L'AFFAIRE WUILLAUME

Les esprits se sont apaisés. Les cadres et les patrons ont cessé leur manifestation dans les couloirs du Palais de Justice, mais le dossier demeure.

Pour notre organisation il n'y a pas d'affaire Chapron, il y a tout simplement une affaire Wuillaume, un travailleur mort par des fautes inadmissibles qui n'ont rien à voir avec la fatalité.

Le recul nous permet donc de dire très clairement ce que nous pensons sur la question.

NOTRE AFFAIRE A TOUS...

C'est le 23 janvier 1975 que notre camarade trouvait la mort, écrasé entre deux wagons, dans cette usine HGD du Nord de la France.

Le dossier est accablant pour la direction de l'entreprise tant les circonstances de l'accident, que les antécédents. Rappelons simplement que nous avons relevé dans l'établissement depuis Août 1970, pas moins de seize accidents graves, faisant 3 morts, 7 intoxiqués, 9 brûlés graves... C'est tellement évident que personne ne désire faire porter la discussion sur cet aspect pour nous déterminant du problème. C'est pourtant le contenu du dossier constitué par l'inspecteur du travail qui a conduit le juge Patrice de Charette

à inculper le directeur, M. Chapron, et demander sa détention préventive.

Nous ne nous scandalisons pas des 4 jours de prison du directeur d'H.G.D. Pour une fois la détention préventive a frappé le représentant d'une classe, qui d'une manière générale approuve toute politique répressive, que ce soit celle de la police ou de la justice sachant qu'ils en sont à l'abri, et qu'elle sert leurs intérêts. S'il était nécessaire de prouver le caractère de classe de la justice, il nous suffirait de puiser dans la vie quotidienne les exemples de travailleurs victimes de cette justice, ou mieux encore de constater que les voix de la C.G.C., du patronat, de l'ancien et du nouveau Ministre de la Justice, ne se sont élevées que pour sortir l'un des leurs, alors qu'il y avait en prison près de quatorze mille détenus provisoires en février 1975.

LE COURAGE D'OUVRIR

Par contre, nous saluons le courage du jeune juge qui par son geste a ouvert pour l'opinion publique le dossier noir des accidents du travail. Rien que dans nos industries et depuis le 1^{er} janvier 1975, nous comptons 25 morts

LE DOSSIER

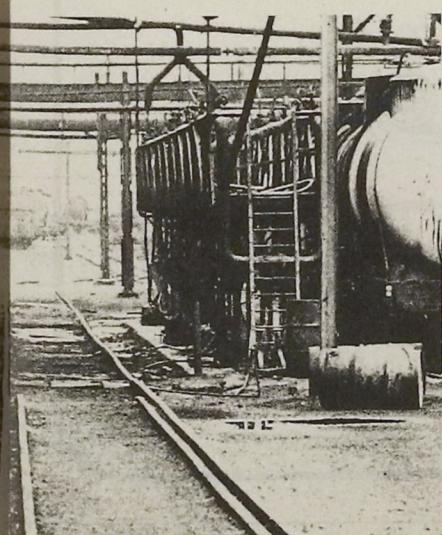
et 38 blessés et nous sommes en dessous de la réalité, puisque nous ne citons-là que les dossiers qui sont parvenus à la Fédération.

Qui oserait encore prétendre que ce n'est là que le résultat de la fatalité ?

Il est temps de mettre un frein à l'insécurité grandissante qui règne dans nos entreprises

- la course au profit, au rendement,
- la réduction des effectifs dans des installations de plus en plus compliquées et difficilement maîtrisables,
- les économies sur les investissements destinés à accroître la sécurité et améliorer les conditions de travail,
- les contraintes hiérarchiques et financières qui poussent les travailleurs à vendre leur santé et parfois leur vie contre des primes de risque qui s'appellent parfois, comble de l'ironie, « primes de sécurité ».

Qui oserait encore prétendre dans les entreprises que ceux qui possèdent les responsabilités essentielles, et la jurisprudence désigne personnellement le chef d'entreprise en la matière, ont le souci premier de préserver la santé et la vie des salariés.



DE NOMBREUX AUTRES CAS

L'histoire nous enseigne que la justice était plus sévère au 19^e siècle que maintenant pour les patrons responsables d'accidents du travail. Chacun sait qu'ils préfèrent payer des amendes (faibles d'ailleurs) que de faire les travaux demandés par le C.H.S. ou les représentants du personnel.

Alors pour nous, l'affaire WILLAUME, c'est notre affaire à tous, nous ne laisserons pas la classe qui nous gouverne, enterrer le dossier ou sanctionner ceux qui ont pris les responsabilités, que ce soit le juge Patrice de Charette ou l'inspecteur du travail. Nous ne devons plus tolérer que notre santé, nos vies, soient menacées par la négligence ou l'obsession de profit de nos patrons.

Et parce que nous sommes conséquents, nous ne nous contenterons pas de dénoncer d'une manière globale, le système capitaliste dans son ensemble, nous sommes pour qu'apparaissent aussi à tous les niveaux, les responsabilités des hommes, au regard des pouvoirs qu'ils possèdent.

C'est le sens de l'action que les syndicats de la F.U.C. engageront à partir de leurs propres problèmes, dans chaque entreprise.

6 ANS

6 ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour que les responsabilités dans l'accident du travail qui fit 4 morts et 12 blessés dans l'huilerie marseillaise des « Trois Mathilde » (Unipol Lesieur) soient enfin clairement définies par la justice.

2 directeurs et 2 PDG vont donc se retrouver devant le tribunal de grande instance de Marseille sous l'inculpation d'homicide involontaire.

Quelle dure bataille il a fallu mener pour que cette justice, dont le Garde des Sceaux vient encore de déclarer qu'elle était égale pour tous (?) fasse son œuvre. La bataille n'est sans doute pas terminée car les inculpés viennent de se pourvoir en cassation. Combien de temps encore les 3 veuves vont-elles attendre que justice leur soit rendue ?

Avant l'orage..

SEUL... TU N'ES À L'ABRI DE RIEN !



ALORS... SYNDIQUE-TOI À LA

cfdt

Ré.